



Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Pierre Blanche Arc 1600
les Charmettes

Salle de spectacle dite La Coupole, actuellement syndicat d'initiative

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000103
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : salle de spectacle
Appellation : La Coupole
Destinations successives : syndicat d'initiative
Parties constituantes non étudiées : patinoire, piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1993, AH, 70

Historique

La Coupole est le 3e bâtiment construit à Arc 1600, en 1969, après les immeubles Trois Arcs et Cascade. Les études sont réalisées en 1968 et le chantier réalisé en 1969. Le projet est confié à P. Faucheux, architecte et graphiste, auteur de 2 autres coupoles, l'une à Sète et l'autre en Corse, au village de vacances de la CNRO (Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment). La Coupole est pensée comme lieu d'animation pour répondre au projet de Roger Godino (promoteur des Arcs), d'organiser des manifestations culturelles, dès le début de la station. La piscine est fermée en 1975 avec la crise de l'énergie. La commune de Bourg-Saint-Maurice achète la Coupole à la fin des années 1990 et transforme le rez-de-chaussée (anciens vestiaires et toilettes de la piscine) en office de tourisme d'Arc 1600. La couverture n'a subi aucune restauration depuis sa construction en 1969.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1968 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Pierre Faucheux (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

C'est une salle d'auditorium (capacité de 250 places), prolongée à l'extérieur de plain-pied par une piscine et un solarium. Les sièges sont mobiles, et l'espace peut avoir des configurations multiples : salle de concert, lieu de culte, cérémonies, piste de danse et bar. Un chemin piéton horizontal longe la Coupole, reliant les Trois Arcs à la Cascade. Un mur de soutènement en pierres soutient le terrain amont, d'où partent les pistes et les téléskis. La charpente de la coupole est composée d'éléments répétitifs à 3 sommets, dont le tracé est immédiatement adopté comme logotype de la station, représentant les 3 sites (Arc 1600, Arc 1800, Arc 2000). La coupole est un corps de bâtiment unique, de plan circulaire, construit sur un niveau de soubassement enterré en partie, et au-dessus un niveau de rez-de-chaussée accessible par une entrée de plain-pied. La construction est couverte par une toiture en forme de coupole. A l'extérieur sont disposés un petit bassin circulaire, la piscine et le solarium. L'une des extrémités de la piscine pénètre à l'intérieur de la coupole. L'espace est de plain-pied du côté de l'amont. L'ensemble des équipements est inscrit dans un plan circulaire et repose

sur un soubassement circulaire en béton armé, surmonté d'une palissade en métal et verre teinté. La charpente, structure principale, est composée de 5 triangles formés à partir de 5 arcs en bois lamellé-collé qui partent en étoile depuis le centre du dôme. Une ossature en bois lamellé-collé (structure secondaire) divise chacun des 5 triangles de l'ossature principale en 16 triangles égaux. Le diamètre extérieur de la charpente de 20,126 m. La charpente est recouverte d'un porte neige qui suit la forme arrondie de la structure. La couverture est composée successivement de planches en sapin, d'isolant mou formant isolant, d'une étanchéité multicouche, et de planches de mélèze clouées sur des chevrons. La salle de l'auditorium est tracée sur un plan circulaire. L'espace est libre de toute structure car la charpente repose sur les murs périphériques sans aucune ouverture. La charpente est totalement apparente. Un vitrage réunit la base de chaque grand arc avec le mur, assurant un décollement avec la charpente. Du côté de la piscine, le mur fait place à une menuiserie, mettant en lien direct la piscine et l'auditorium. La salle est entourée de 2 balcons intérieurs (promenoirs) ; le promenoir supérieur est situé au même niveau que le bassin d'eau.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : bois ; béton armé

Matériau(x) de couverture : bois en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, 1 étage carré

Type(s) de couverture : dôme circulaire

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier en vis, en charpente métallique

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

I. HISTORIQUE

A. Dates et acteurs

La Coupole est le troisième bâtiment construit à Arc 1600, en 1969, après les immeubles « les Trois Arcs » et « la Cascade ». Le permis de construire est déposé le 13 août 1969. Les premières études sont réalisées en 1968. Le projet est confié à Pierre Faucheu, architecte et graphiste typographe, amené auprès de Roger Godino par Charlotte Perriand, et associé aux architectes Alain Tavès et Robert Rebutato (ancien de l'atelier Le Corbusier), pour réaliser ensemble l'hôtel de la Cascade en 1970). Pierre Faucheu réalise deux autres coupoles, l'une à Sète et l'autre en Corse, au village de vacances de la CNRO (Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers du bâtiment)

B. Origine du projet

Roger Godino, le promoteur de la station des Arcs, prévoit, dès l'origine de la station, l'organisation de manifestations culturelles de qualité. La Coupole est imaginée comme l'un des principaux lieux d'animation de la station. C'est là que se dérouleront au cours des premières années, les concerts et toutes les manifestations culturelles. « ... Je proposai à Pierre Faucheu tout ce qui touchait à l'art graphique, mais il anticipa... il nous apporta sa merveille, son dada, une petite maquette représentant sa « coupole », conçue à partir d'une ossature en bois, à croissance illimitée. De cette ossature, il avait extrait un graphisme, ainsi naquit le génial sigle des Arcs... Avec lui, je l'ai inscrit sur les nappes, les serviettes, les couverts, les tasses, les assiettes du restaurant des Trois Arcs, sur les couvertures des lits de l'hôtel. Je fis même fabriquer des mini peignoirs de bain, le dos agrémenté du fameux sigle. Il est devenu la marque même des Arcs, il en assure toute la publicité... » (Ch. PERRIAND. **Une vie de création**, p. 336).

C. Principes du projet

La Coupole est le principal équipement public de la station d'Arc 1600. Il s'agit d'une salle d'auditorium d'une capacité de 250 personnes, prolongée à l'extérieur de plain-pied par une piscine et un solarium. Grâce à la mobilité des sièges, la salle d'auditorium peut avoir de multiples configurations : salle de concert, lieu de culte, cérémonies, piste de danse et bar etc... Un chemin horizontal relie l'hôtel et la résidence des Trois Arcs à la résidence de la Cascade, et longe la Coupole. Un mur de soutènement en maçonnerie de pierres soutient le terrain amont, sur lequel débutent le domaine skiable et les téléskis. La charpente de la coupole est composée d'éléments répétitifs à trois sommets qui est immédiatement adopté comme logotype de la station. Ce symbole sera repris systématiquement pour toute la signalétique et toute la communication de la station des Arcs. La station composée de trois sites (Arcs 1600, Arcs 1800, Arcs 2000) est représentée par ce signe, diffusé et connu dans le monde entier.

D. Evolution

La piscine ne fonctionne que quelques années seulement, car avec la crise de l'énergie en 1975, la mise en eau en hiver est alors condamnée pour des raisons de coût de chauffage prohibitif de l'eau.

Avec la disparition de la S.M.A (Société des Montagnes de l'Arc), la commune de Bourg Saint-Maurice rachète le bâtiment à la fin des années 1990 Le rez de chaussée, occupé à l'origine par les vestiaires et les toilettes de la piscine, est occupé par l'Office de Tourisme de la station d'Arc 1600.

La Coupole accueille en décembre 1998 une grande cérémonie pour célébrer le trentième anniversaire de la station des Arcs, réunissant la plupart des concepteurs de la station, parmi lesquels Charlotte Perriand.

En 1990, avec l'installation par les établissements Pomagalski du nouveau télésiège de la Cachette en remplacement du téléski, le terrain coté amont de la Coupole est remblayé de plusieurs mètres derrière la coupole ; des éléments en ciment préfabriqués sont posés sur le mur en maçonnerie de pierres. Ces travaux isolent la Coupole de la partie amont de la station.

II. DESCRIPTION

A. Implantation dans le terrain et volumétrie

L'ensemble appelé la Coupole comprend :

- La coupole : corps de bâtiment unique, de plan circulaire (rayon 7,90 mètres intérieur), construit sur un niveau de soubassement enterré en grande partie, avec au-dessus un niveau de rez-de-chaussée accessible par une entrée de plain-pied . La construction est couverte par une toiture en forme de coupole.

- Un espace extérieur où sont disposés un petit bassin circulaire, la piscine et le solarium. L'une des extrémités de la piscine pénètre à l'intérieur de la coupole. L'espace est de plain-pied du côté de l'amont. L'ensemble des équipements est inscrit dans un plan circulaire (rayon 13,23 mètres extérieur) et repose sur un soubassement circulaire en béton armé, surmonté d'une palissade en métal et verre teinté. L'ensemble est longé par un chemin piéton horizontal reliant la résidence des Trois Arcs à la résidence de la Cascade et la place du Soleil.

B. Structure porteuse verticale et horizontale

Le corps principal du bâtiment est formé d'un mur circulaire construit suivant un cercle de 18 mètres de diamètre. Le mur est en béton armé, et le revêtement extérieur est réalisé en maçonnerie de pierres appareillées. L'épaisseur est variable : de 0,60 cm pour les parties courantes à 1,05 mètres au droit des cinq appuis de la charpente.

La dalle de l'auditorium est en béton armé. Elle est composée d'une poutraison en étoile qui prend appuis sur un poteau circulaire central et sur cinq poteaux disposés en couronne.

Menuiseries

La charpente est posée sur la maçonnerie par 5 points.

Entre chacun des cinq appuis de la charpente, la poutre de rive est taillée suivant un profil en arc, s'élevant au-dessus de l'arase du mur. L'espace placé entre l'arc et l'arase du mur est équipé d'une menuiserie vitrée qui fait entrer la lumière naturelle sur toute la périphérie de l'auditorium.

Planchers

Le plancher de la salle de l'auditorium est réalisé avec des panneaux de bois préfabriqués fixés au sol, avec utilisation des produits des établissements Rousseau

C. Charpente - couverture

- Ossature principale

La charpente est composée de 5 triangles formés à partir de 5 arcs en bois lamellé-collé qui partent en étoile depuis le centre du dôme. Chaque arc est fixé sur le mur en maçonnerie de béton armé. Chaque triangle est fermé en partie inférieure par une poutre cintrée en bois lamellé collé, fixée chacune à leurs extrémités aux arcs. Ces poutres forment la rive de la charpente.

Les cinq fixations de la charpente sur le mur de maçonnerie sont des rotules, réalisées par des ferrures métalliques.

Pour chaque fixation, il y a deux pièces métalliques ancrées par tire fonds et boulons dans l'arase du mur de maçonnerie. Chaque arc est équipé à son extrémité d'une ferrure métallique qui d'une part reçoit la poutre de rive et d'autre part s'assemble avec la ferrure en place sur le mur. L'ensemble est tenu par un boulonnage horizontal

-Structure secondaire

Une ossature en bois lamellé-collé divise chacun des cinq triangles de l'ossature principale en 16 triangles égaux. Chaque pièce de la structure secondaire est fixée dans le chant des pièces de la structure principale.

La hauteur du dôme est fixée à 5.948 mètres. Le diamètre extérieur de la charpente est de 20,126 mètres.

Toute la charpente est recouverte d'une couverture porte neige qui suit la forme arrondie de la structure. La couverture est composée successivement : de planches en sapin de 24 mm d'épaisseur, d'un isorel mou de 20 mm d'épaisseur formant isolant, d'une étanchéité multicouche, de chevrons de 7 cm de hauteur, et de planches de mélèze clouées sur les chevrons. La couverture n'a subi aucune restauration depuis sa construction en 1969.

D. Distribution

Le niveau du sous-sol

Le niveau de soubassement est un plan circulaire de 18 m de diamètre. Le plan est libre de toute structure porteuse, à l'exclusion du pilier central et des cinq piliers secondaires, supports de la poutraison de la dalle supérieure. Le niveau est en partie enterré, et accessible par une seule porte, située du coté de l'aval.

À la conception d'origine, le niveau du sous-sol formait le hall d'entrée de la Coupole, desservant à la fois la piscine et l'auditorium accessible par l'escalier lorsqu'il était utilisé comme night-club. Toutes les nécessités fonctionnelles de la piscine étaient réunies sur le même plan : sas d'entrée, sanitaires, vestiaires, déshabilloirs, douches, sas d'accès au bassin.

À chaque fonction, correspondaient des volumes et des espaces particuliers, tous disposés librement dans le plan :

- Trois volumes cylindriques pour abriter les vestiaires de la piscine, les vestiaires du night-club, et l'escalier métallique d'accès au niveau supérieur, surnommé le « périscope » par Pierre Faucheux ;
- Un espace dessiné sur un plan en lentille pour abriter les sanitaires ;

- Le bar et un espace de réserve disposé derrière les sanitaires ;
- 6 cabines cylindriques pour se déshabiller, les « déshabillloirs », et une banquette comprenant 13 sièges, formant un ensemble adossé au mur du fond ;
- Un volume constitué d'un demi cylindre pour donner accès d'un côté au bassin par un escalier en vis, et de l'autre au local technique chaufferie de la piscine ;
- Un sas d'entrée.

Entre chaque volume, des portes permettaient d'isoler le hall d'entrée de la Coupole avec les vestiaires de la piscine.

Depuis la crise de l'énergie en 1974, la piscine n'est plus utilisée.

Le sous-sol de la Coupole a été réaménagé en 1998 pour y disposer un point accueil de l'Office du Tourisme de la station des Arcs. Les vestiaires de la piscine ont été détruits, les déshabillloirs ont été démontés. La banque d'accueil de l'office du tourisme a été aménagée à l'emplacement du vestiaire du night-club. Le reste du hall a été laissé libre de toute installation. C'est un lieu qui peut accueillir des informations et des expositions disposées sur le mur circulaire du fond.

Le niveau du rez-de-chaussée

La salle de l'auditorium occupe la totalité du niveau, dont le plan circulaire est identique à celui du sous-sol.

L'espace est totalement libre de toute structure, puisque la charpente de la Coupole repose en totalité sur les murs périphériques. Les murs ne comportent aucune ouverture et l'arase est horizontale. L'espace de la Coupole est fermé par la charpente totalement vue : les 5 arcs principaux composant l'ossature de la charpente et les 16 petits arcs disposés à l'intérieur de chacun des 5 principaux. Un vitrage réunit la base de chaque grand arc avec le mur maçonné, assurant ainsi un décollement entre la charpente et la maçonnerie. Pour la face tournée du côté de la piscine, le mur maçonné circulaire est interrompu et réalisé par un ensemble menuisé totalement vitré, mettant en liaison directe la piscine et l'auditorium.

La salle est entourée de deux balcons intérieurs - les « promenoirs » - qui surplombent l'un de 43 cm, l'autre de 113 cm, le niveau de la scène. Le promenoir supérieur est situé au même niveau que le bassin d'eau.

La régie technique est située au-dessus de l'escalier, accessible par une échelle métallique.

Le mobilier, conçu avec l'architecture de la Coupole, était fixe et suivait la composition de l'ensemble.

Au sol, deux pistes de danse circulaires en plancher bois (panneaux Rousseau ?), et sur le promenoir supérieur un bar. Tous ces mobiliers sont aujourd'hui démontés.

Le bassin

Le sas d'accès à la piscine est situé au niveau du promenoir supérieur. Il était séparé de l'auditorium par des volets tournants qui permettaient et la fermeture de la façade et le passage des nageurs entre l'intérieur et l'extérieur de la piscine.

E. Abords

L'espace de la piscine et du solarium comprenait le bassin principal de 19,22 mètres de long et 4,84 mètres de large et un petit bassin circulaire de 3,70 mètres de diamètre pour les enfants.

Tout l'espace est clos par une palissade composée de plaques de verre tenues par une ossature métallique.

J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

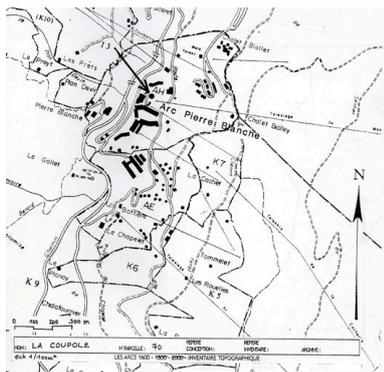
Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 1495. "La Coupole" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600,**
AD Savoie. 6J 1495. "La Coupole" pour la société "les Montagnes de l'Arc", Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1974-1979)
- **AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire**
AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire

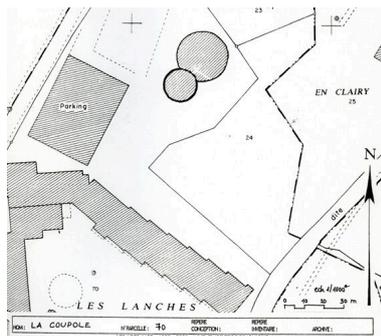
Bibliographie

- **PERRIAND, Charlotte. Une vie de création. Odile JAMob, 1998**
PERRIAND, Charlotte. **Une vie de création.** Odile JAMob, 1998
p. 336

Illustrations



Plan de situation, d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301594NUD



Plan masse, d'après le plan cadastral, section AH
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301595NUD



Vue générale depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301515NUCA



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301083NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301088NUCA



Vue d'ensemble depuis l'aval
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304708NUCA



Vue aérienne depuis le sud
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302710NUCA



Vue aérienne depuis le sud-est
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117302711NUCA



Le chemin d'accès
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301081NUCA



Entrée en rez-de-chaussée
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301089NUCA



Entrée au rez-de-chaussée
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301078NUCA



Entrée à l'étage de soubassement
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301075NUCA



Vue du côté du bassin
et de la patinoire
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301082NUCA



Détail de la toiture
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301076NUCA



Toiture
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301077NUCA



L'escalier dit le périscope
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301086NUCA



Vue d'ensemble de l'auditorium
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301516NUCA



L'auditorium au rez-de-chaussée
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301087NUCA



L'auditorium
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301084NUCA



Auditorium. Détail de la
charpente et dessin des baies
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304753NUCA



Auditorium. Détail de la charpente.
Dessin à l'origine du logo des Arcs
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304751NUCA



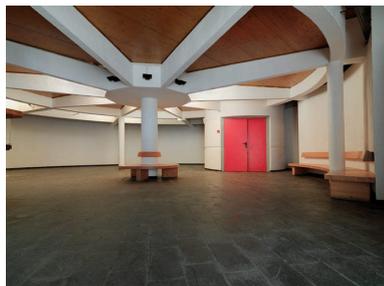
Auditorium. Détail de la charpente
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304752NUCA



Détail de la charpente
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301079NUCA



Détail d'assemblage de la charpente
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301085NUCA



L'étage de soubassement. Le pilier central supportant la structure octogonale de poutres en béton armé soutenant le plancher de bois
Phot. Eric Dessert
IVR82_20107304757NUCA



L' étage du soubassement
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301080NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice

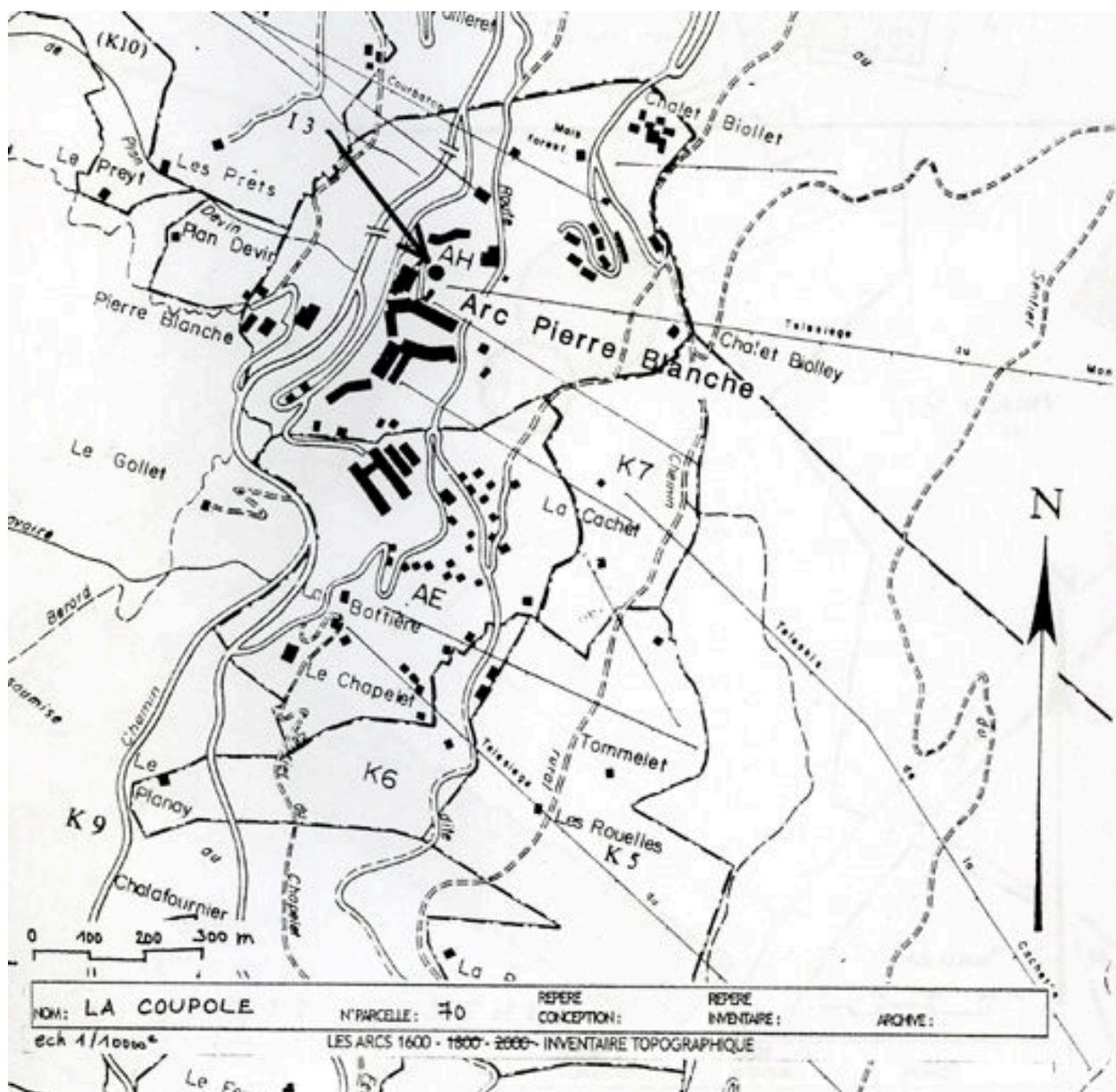
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Station de sports d'hiver Arc 1600 - Pierre Blanche (IA73000153) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble



Plan de situation, d'après le plan cadastral, tableau d'assemblage

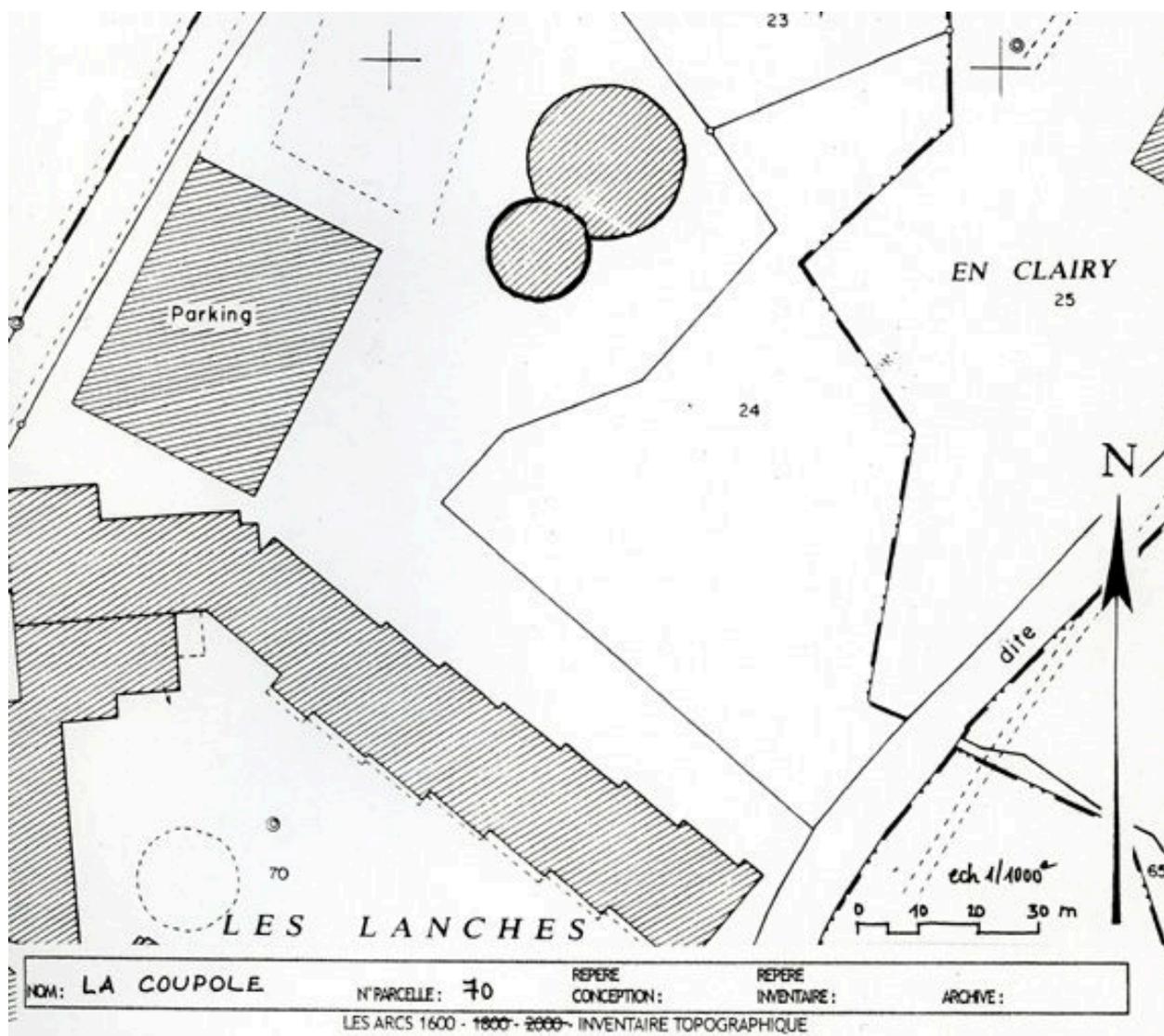
IVR82_20057301594NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2002

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse, d'après le plan cadastral, section AH

IVR82_20057301595NUD

Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen

Date de prise de vue : 2002

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud

IVR82_20117301515NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le nord-ouest

IVR82_20057301083NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20057301088NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis l'aval

IVR82_20107304708NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud

IVR82_20117302710NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-est

IVR82_20117302711NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le chemin d' accès

IVR82_20057301081NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée en rez-de-chaussée

IVR82_20057301089NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée au rez-de-chaussée

IVR82_20057301078NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée à l' étage de soubassement

IVR82_20057301075NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du côté du bassin et de la patinoire

IVR82_20057301082NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la toiture

IVR82_20057301076NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Toiture

IVR82_20057301077NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



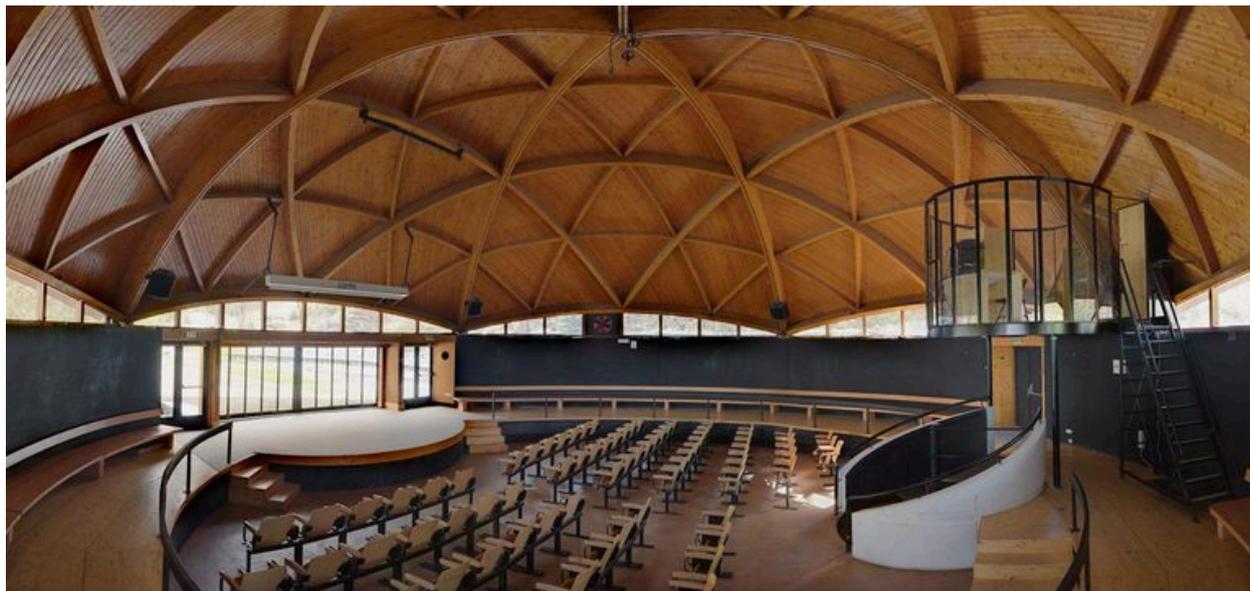
L'escalier dit le périscope

IVR82_20057301086NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de l'auditorium

IVR82_20117301516NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



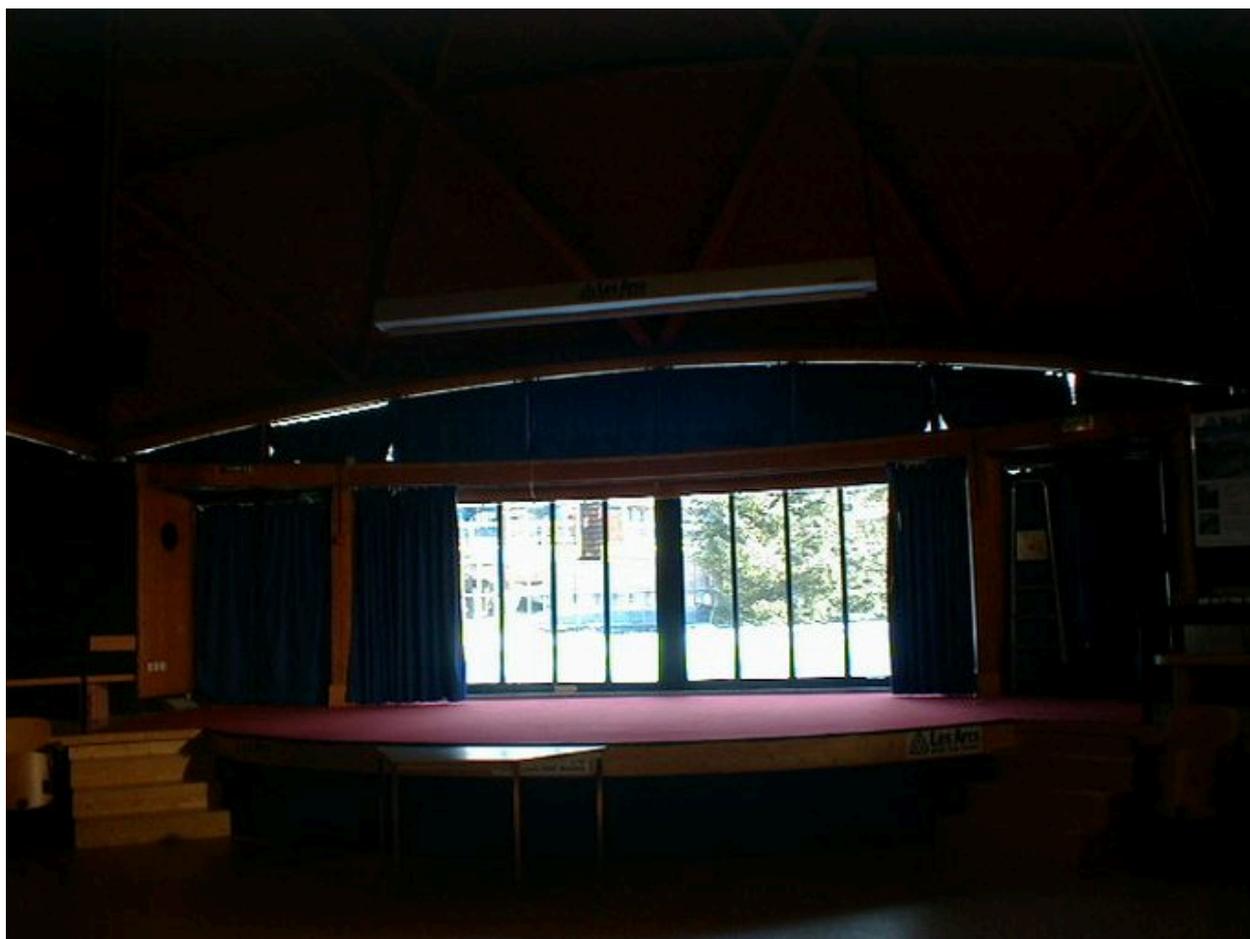
L' auditorium au rez-de-chaussée

IVR82_20057301087NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



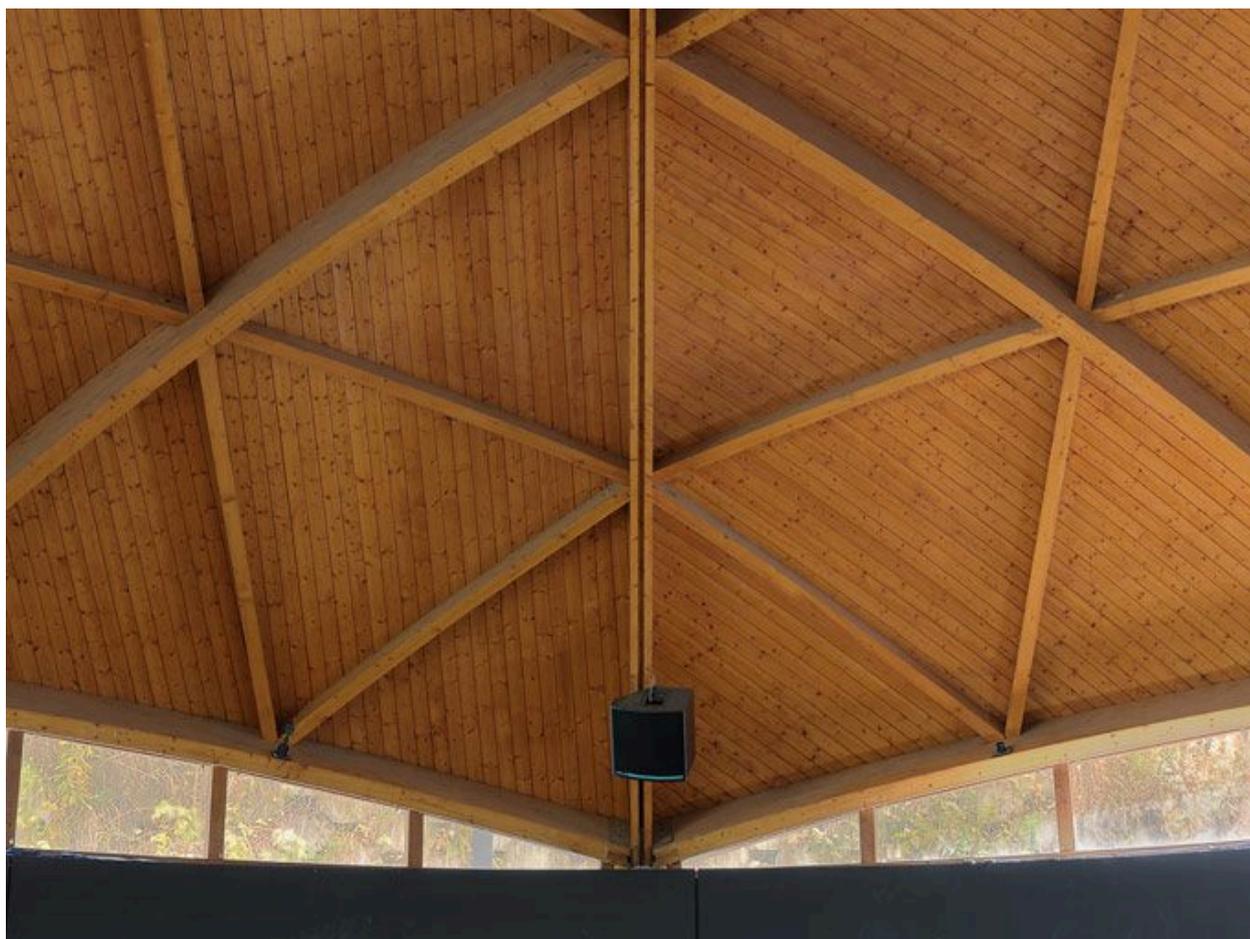
L' auditorium

IVR82_20057301084NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

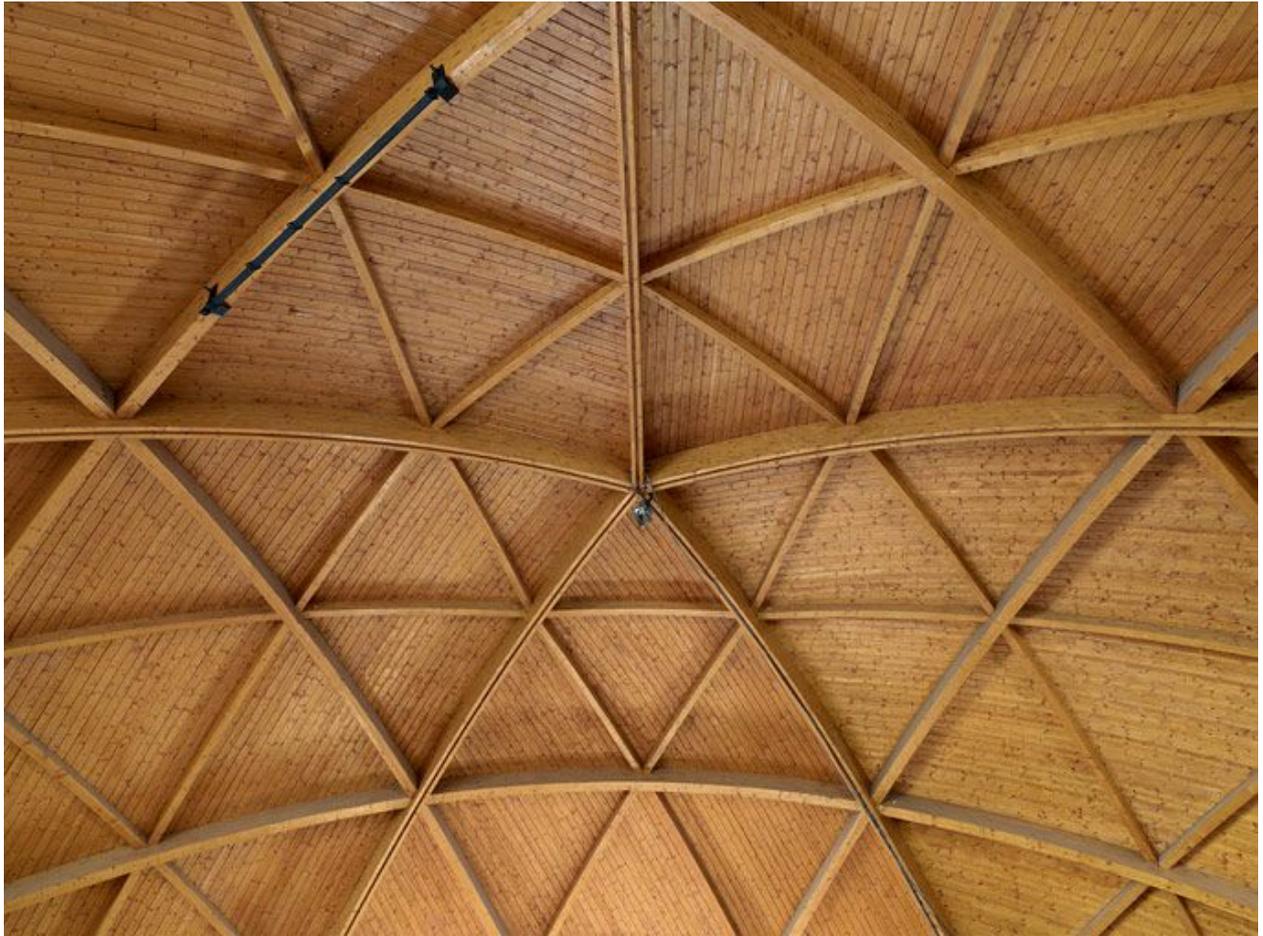


Auditorium. Détail de la charpente et dessin des baies

IVR82_20107304753NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auditorium. Détail de la charpente. Dessin à l'origine du logo des Arcs

IVR82_20107304751NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Auditorium. Détail de la charpente

IVR82_20107304752NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la charpente

IVR82_20057301079NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



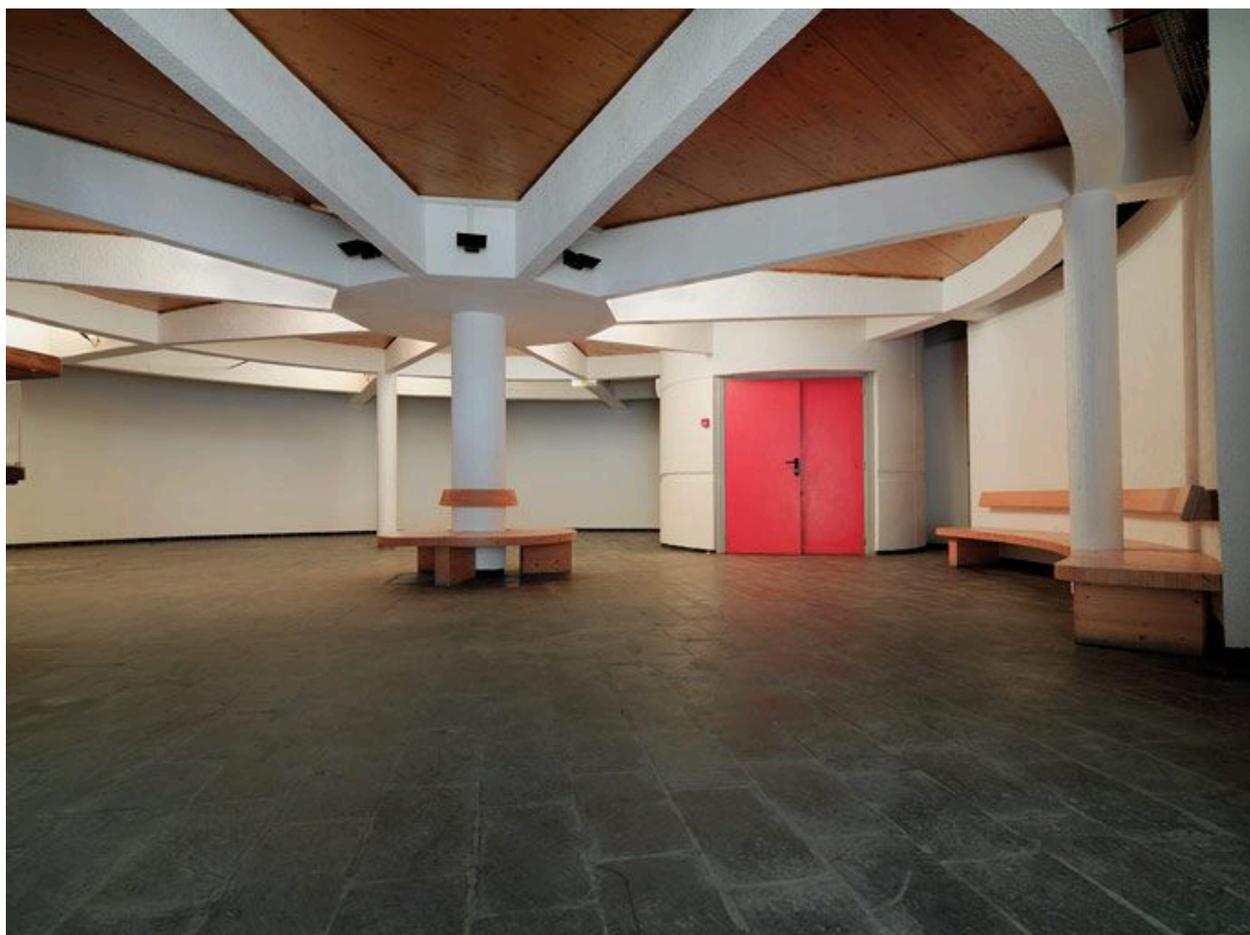
Détail d'assemblage de la charpente

IVR82_20057301085NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'étage de soubassement. Le pilier central supportant la structure octogonale de poutres en béton armé soutenant le plancher de bois

IVR82_20107304757NUCA

Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L' étage du soubassement

IVR82_20057301080NUCA

Auteur de l'illustration : C. Salomon

Date de prise de vue : 2002

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation